

# LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

DÉCEMBRE 2020

[ VOL.4 N° 3 ]

## ACQUISITION DU MONT TYROL

UN JOYAU QUI NOUS  
APPARTIENT!

[ P. 3 ]

## ENVIRONNEMENT

DES TRUCS ÉCOLOS  
POUR LES FÊTES!

[ P. 4 ]

## TRAVAUX PUBLICS

LA VIABILITÉ  
HIVERNALE DURABLE

[ P. 6 ]

## SÉCURITÉ INCENDIE

LA PRÉVENTION  
INCENDIE DURANT  
LES FÊTES

[ P. 8 ]

## BIBLIOTHÈQUE

VOTRE BIBLIOTHÈQUE  
AU BOUT DES DOIGTS!

[ P. 11 ]



**SAINT-HIPPOLYTE**

BELLE NATURELLE

# Mot du maire



## BUDGET 2021

Au moment de rédiger ce message, le conseil municipal et l'équipe administrative peaufinaient les derniers détails des prévisions budgétaires 2021. Vous pourrez prendre connaissance des faits saillants concernant la taxation et les investissements prévus l'an prochain sur nos différentes plateformes Web et dans un dépliant qui accompagnera votre compte de taxes. Je peux déjà vous confirmer que ce nouveau budget a été préparé avec rigueur et qu'il bonifiera les services que vous recevez, et ce, sans alourdir la charge fiscale moyenne.



## UN EFFORT COLLECTIF POUR L'ENVIRONNEMENT

Le 11 janvier prochain entrera en vigueur un nouveau contrat de collecte des ordures ménagères à Saint-Hippolyte. En effet, les municipalités de Prévost et de Saint-Hippolyte ont uni leurs forces afin d'obtenir des soumissions pour la collecte des ordures ménagères en 2021. Cette entente historique entre nos deux municipalités a permis de recevoir des soumissions d'entrepreneurs 20% moins chères. Nous sommes fiers de ce partenariat profitable pour nos populations respectives. Saisissons l'occasion pour nous joindre au mouvement collectif afin d'améliorer notre performance générale dans la gestion de nos matières résiduelles. Il faut redevenir des champions du tri, notamment pour les matières organiques (bac brun) et les matières recyclables (bac bleu). Consultez l'édition 2021 du calendrier municipal pour de judicieux conseils!

## ACTIVITÉS

Parce que notre territoire se trouve en Palier 4 — Alerte maximale (zone rouge), au moins jusqu'au 11 janvier prochain, nous avons dû mettre sur pause notre programmation d'activités hivernales, que vous auriez normalement retrouvée dans les pages qui suivent. Le Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire ainsi que le Service de la culture ont malgré tout été en mesure de vous proposer des activités qui respectent les restrictions gouvernementales liées à la pandémie de la COVID-19. Je vous invite à y participer en grand nombre!

## BIENTÔT 2021

En terminant, nous tournerons bientôt la page sur une année particulièrement mouvementée. Je suis fier de votre résilience et de votre solidarité, chères Hippolytoises et chers Hippolytois. Les prochains mois comporteront eux aussi leur lot de défis et je veux que vous sachiez que votre Municipalité est prête à y faire face. Le temps des Fêtes est marqué par la magie et la joie, mais il est important, particulièrement cette année, d'avoir une pensée pour ceux qui vivent seuls ou qui traversent différentes difficultés personnelles. Vous pouvez également donner, jusqu'au 31 janvier 2021, à la guignolée organisée conjointement par le Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte et Moisson Laurentides.

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes et une belle année 2021!

**Bruno Laroche**, maire

450 563-2505, poste 2235 | blaroche@saint-hippolyte.ca



**Patrice Goyer**  
Sécurité incendie et  
Sécurité publique



**Yves Dagenais**  
Travaux publics



**Chantal Lachaine**  
Sports, loisirs, plein air  
et culture



**Jennifer Ouellette**  
Finances et  
Communications



**Donald Riendeau**  
Urbanisme



**Bruno Allard**  
Environnement et  
Développement  
économique

## Acquisition du Mont Tyrol

### UN JOYAU QUI NOUS APPARTIENT!



Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 octobre dernier, les élus hippolytois ont accepté une contre-offre d'achat de 399 000\$ pour l'acquisition de l'ancienne station de ski du Mont Tyrol, adjacente aux terrains du Centre de plein air Roger-Cabana. Le maire, M. Bruno Laroche, a souligné le potentiel du site pour consolider les activités déjà bien implantées au centre de plein air et pour offrir de nouveaux services.

Le terrain du Mont Tyrol occupe 154 147 m<sup>2</sup> (38 acres) de terrain boisé, soit 11% de la superficie totale du Centre de plein air Roger-Cabana, qui occupe désormais un total de 1 423 198 m<sup>2</sup>. Le maire a également mentionné que plusieurs autres municipalités de la région ont donné une seconde vie à d'anciennes stations de ski alpin ces dernières années en les intégrant à leurs infrastructures de loisirs, notamment à Morin-Heights, Sainte-Adèle et Val-David.



Le directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire M. Louis Croteau, a énuméré certaines activités et aménagements proposés pour cette belle acquisition pour la communauté hippolytoise, comme le ski de randonnée alpine, la glissade sur neige, le vélo de montagne, le fatbike, la randonnée, la raquette et la course en sentiers.

«L'acquisition du Mont Tyrol permet de consolider pour des décennies un lieu qui a marqué le passé sportif de la région. La situation géographique du site et le fait qu'il soit limitrophe avec le Centre de plein air Roger-Cabana offrent une occasion privilégiée de bonifier ses activités de plein air aux Hippolytoises et aux Hippolytois. Je ne doute pas que le jumelage de ces deux joyaux naturels en fera des incontournables parmi les centres de plein air des Laurentides», s'est réjoui le maire de Saint-Hippolyte.

## Dossier Internet: les dernières nouvelles

Comme plusieurs citoyennes et citoyens, le conseil municipal de Saint-Hippolyte trouve inconcevable que certains secteurs du territoire ne puissent être desservis par un réseau Internet de qualité en 2020. De fait, les membres du conseil et les employés municipaux vivent quotidiennement des enjeux de communication et d'efficacité liés à ce problème, surtout en période de pandémie, où le télétravail est souvent privilégié. Malheureusement, la Municipalité n'a aucun pouvoir décisionnel dans ce dossier, puisque les télécommunications sont de compétence fédérale. Toutefois, le conseil municipal s'efforce de recourir à son pouvoir d'influence. Ainsi, il est en constante communication avec les fournisseurs Internet Bell, Vidéotron, DERYtélécom (propriété de Cogeco) et Ouilink pour faciliter leur implantation à Saint-Hippolyte et les appuyer dans leurs démarches pour offrir, le plus rapidement possible, un service adéquat. Nous sommes tous tributaires de ces entreprises, car ce sont elles qui priorisent les projets en fonction de leur rentabilité.

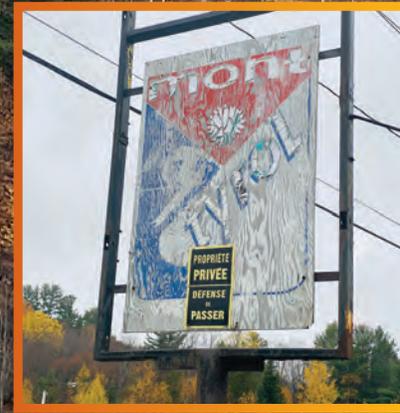
Enfin, pour répondre à la question «*Mais pourquoi la Municipalité ne prend-elle pas en charge la distribution du service Internet ?*», sachez qu'installer la fibre pour l'Internet à Saint-Hippolyte représente une facture de plus de 12 millions de dollars, sans compter la mise en place d'une infrastructure opérationnelle pour laquelle la Municipalité n'a aucune compétence. Voici la liste des projets en cours:

**Bell** Prolongement du réseau de fibre autour du lac Connelly et vers Kilkenny d'ici la fin de l'année. Déploiement d'un réseau aérien de 8 km autour de la tour du Centre de plein air Roger-Cabana d'ici la fin de 2020.

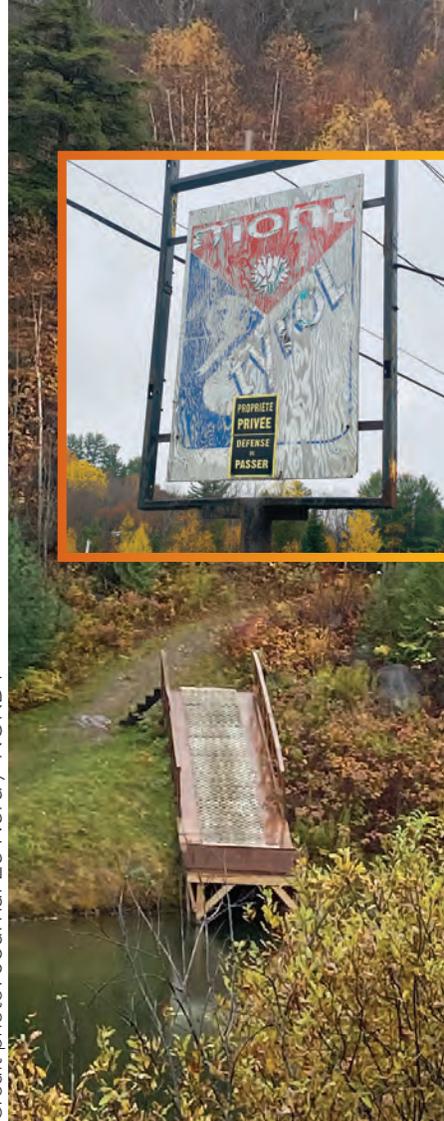
**Vidéotron** Déploiement d'un réseau hybride fibre et coaxial à l'entrée du territoire jusqu'au chemin du Lac-Bertrand.

**Ouilink** Déploiement au lac de l'Achigan, au lac en Cœur, au lac du Pin rouge, au lac Connelly et au lac Bleu en cours. Prochainement, au lac Écho et au lac des Sources.

La Municipalité de Saint-Hippolyte invite les personnes intéressées à communiquer avec l'une ou l'autre de ces entreprises pour leur signifier leur intérêt et obtenir plus de détails.



Crédit photo: Journal Le Nord / NORDY



## Environnement

# Des trucs écolos pour les Fêtes!

Noël et le Nouvel An sont des occasions privilégiées de festoyer et de se retrouver avec les personnes qui nous sont chères. Ces moments de réjouissances sont égayés par des décorations et par des présents que l'on s'offre mutuellement. On peut aussi joindre l'utile à l'agréable en réduisant notre empreinte écologique et en offrant un cadeau à notre environnement en suivant ces quelques conseils fort judicieux!

### PAPIER D'EMBALLAGE MÉTALLISÉ, CHOUX ET RUBANS

Comme le papier d'emballage métallisé, les choux et les rubans décoratifs ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible. Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable?

### LUMIÈRES

Réutiliser les mêmes lumières de Noël chaque année, c'est une idée économique et écologique. Toujours fonctionnelles? Offrez-les à des proches, à une ressourcerie ou à un organisme à but non lucratif. Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre (au printemps prochain). Ne les placez surtout pas dans le bac de récupération, car elles pourraient endommager les installations de tri.



### STYROMOUSSE

Réutilisez la styromousse pour d'autres emballages ou conservez-la pour dépôt à l'écocentre au printemps de 2021.

### GUIRLANDES

Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles risquent de se retrouver au site d'enfouissement si elles ne sont pas récupérées. C'est pourquoi le Web regorge de suggestions déco pour réutiliser vos guirlandes!

### SAPINS DE NOËL

Pas de sapin dans les bacs! La Municipalité de Saint-Hippolyte organise une collecte de sapins de Noël naturels dans la semaine du 18 janvier 2021 (voir les détails dans l'autre article sur cette page).

### JOUETS

Adieu, vieux jouets? Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Déposez les jouets brisés à l'écocentre (au printemps) pour une récupération appropriée. N'oubliez pas: ils ne vont pas dans le bac bleu!

### VERRES À VIN ET BOULES DE NOËL CASSÉS

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés ont leur place dans le bac noir.



## Et dans le bac bleu, durant les Fêtes?

On y dépose: pots en verre, enveloppes, papier de soie, papier d'emballage non métallisé... plusieurs produits ont leur place dans le bac de récupération. Les boîtes de jouets sont souvent composées de plastique et de carton. Vous n'avez qu'à séparer les différentes matières pour les recycler.

(Source: recyc-quebec.gouv.qc.ca.)

## BOUCHONS DE LIÈGE

Ils doivent être déposés dans le bac brun ou réutilisés pour faire du bricolage par exemple!

## NOURRITURE

Qui dit période des Fêtes dit bons petits plats et tables festives. Partagez vos restants avec parents et amis, congelez-les ou offrez-les à un organisme qui vient en aide aux gens démunis. Vous voulez éviter que vos vieux aliments ne se retrouvent à la poubelle? Déposez-les dans le bac brun, tout simplement!

## VÊTEMENTS ET TISSUS

Le chandail de laine reçu lors de l'échange de cadeaux ne vous plaît pas? Offrez-le à une ressourcerie ou à un organisme à but non lucratif. Vous ne voulez plus de vos vêtements en mauvais état ou de retailles de tissu? Conservez-les pour l'écocentre au printemps prochain.

## PILES POUR LES JOUETS

Privilégiez les piles rechargeables ou évitez les jouets qui en ont besoin. Quoi faire avec vos piles qui ne fonctionnent plus? Il y a des points de dépôt à la bibliothèque et à l'hôtel de ville.

## USTENSILES EN PLASTIQUE

Vous hésitez entre les ustensiles en plastique et la coutellerie durable? Sachez que les ustensiles en plastique ne sont, hélas, pas recyclables et se retrouvent dans le bac noir après usage.

## ÉLECTRONIQUE

Vous recevez un nouvel appareil électronique? Vous voulez vous défaire de l'ancien? S'il est toujours fonctionnel, un organisme à but non lucratif peut lui donner une deuxième vie. Pour vous en débarrasser de façon écolo, recherchez un point de dépôt sur le site [recyclermeselectroniques.ca](http://recyclermeselectroniques.ca).

## NOUVEAUTÉ! COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Vous pourrez vous débarrasser de votre sapin de Noël de façon tout à fait écologique après les Fêtes. Il vous suffira de le dégarnir, puis de le déposer en bordure de la rue au plus tard le 17 janvier 2021. La collecte s'effectuera durant la semaine du 18 janvier prochain. Assurez-vous que votre sapin: n'est pas pris dans un amas de neige ou de glace; est exempt de décorations ou de lumières; n'est pas inséré dans un sac.



## Planifiez votre demande de permis MAINTENANT!

Si vous avez déjà en tête des projets de rénovation ou de construction pour 2021, il vous est fortement recommandé de communiquer dès que possible avec le Service de l'urbanisme afin d'amorcer le processus en vue d'obtenir un permis pour exécuter les travaux que vous planifiez. Comme dans la vaste majorité des municipalités de la région des Laurentides, on a observé en 2020 une importante demande à la hausse en matière de permis d'urbanisme à Saint-Hippolyte, occasionnant par le fait même de plus longs délais de traitement. Par conséquent, l'hiver s'avère le moment idéal pour soumettre croquis, plans et demandes afin d'obtenir un permis et de procéder, sans attendre, à la réalisation de votre projet. Composez le 450 563-2505, poste 2224, pour plus d'information ou consultez l'onglet Services aux citoyens à [Saint-Hippolyte.ca](http://Saint-Hippolyte.ca).

# La viabilité hivernale durable

À l'instar d'un grand nombre de municipalités québécoises, la Municipalité de Saint-Hippolyte s'engage cet hiver sur la voie de la viabilité hivernale durable. Cette vision, partagée également dans tous les pays nordiques du globe, vise à assurer la sécurité des usagers de la route tout en protégeant l'environnement. Il va sans dire que c'est une valeur chère non seulement à l'administration municipale, mais aussi aux Hippolytoises et Hippolytois qui tiennent à la qualité de nos milieux de vie. C'est pour cette raison qu'à Saint-Hippolyte, on parle de viabilité hivernale **durable** en ce qu'elle vise à assurer un déneigement efficace et sécuritaire, tout en minimisant l'impact sur les écosystèmes, et ce, en s'inspirant des meilleures pratiques ailleurs au Québec. Par conséquent, le Service des travaux publics réduira l'épandage de sable abrasif en limitant son recours aux intersections, aux pentes abruptes et aux routes principales. Lors de précipitations verglaçantes, des abrasifs seront épandus sur l'ensemble du réseau routier. En agissant ainsi, on réduira la quantité de sable qui se retrouve dans les trappes à sédiments et dans l'environnement en général. En outre, cela générera des économies dans l'achat d'abrasifs et dans le nettoyage des fossés. La Municipalité procédera à une évaluation de ce premier hiver de viabilité hivernale durable au printemps. Bon hiver à tous les automobilistes et redoublez de prudence sur le réseau routier hippolytois!

## Une belle réalisation d'équipe!

La Municipalité a procédé à des travaux de remplacement d'un ponceau rectangulaire en béton sur une longueur de 18 mètres, sur la 116<sup>e</sup> Avenue. Ces travaux ont été entièrement effectués par le Service des travaux publics, permettant de réaliser des économies substantielles. Une belle réalisation de toute l'équipe des travaux publics!



## Stationnement de nuit interdit

Le stationnement est interdit sur les chemins publics du 15 novembre au 23 décembre, et du 3 janvier au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h. Le stationnement est également proscrit dans tout stationnement municipal pour la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h également. Enfin, lorsque permis, le stationnement en bordure des propriétés ne doit pas nuire au déneigement.

## Déneigement hivernal

Afin de faciliter le déneigement du territoire et le respect de notre milieu de vie, voici quelques rappels hivernaux :

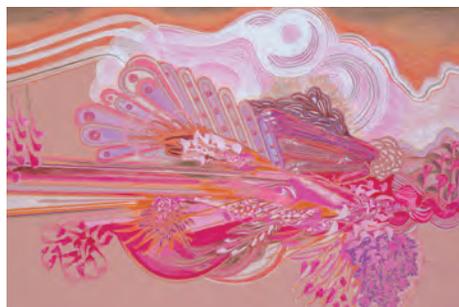
- Identifiez, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route.
- Les murs et les clôtures doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue.
- Les abris temporaires doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.
- Lors des jours de collecte, assurez-vous que votre bac ne nuit pas au déneigement de votre rue. Il doit être situé en bordure de la rue, sur le terrain de votre résidence, de 1 à 1,2 mètre de la chaussée. Il importe aussi de déneiger les bacs roulants après une tempête, à défaut de quoi l'entrepreneur de collecte ne pourra les vider de leur contenu.



JANVIER 2021

### Lancement du livre du 150<sup>e</sup> et exposition rétrospective

La population est cordialement conviée au lancement officiel du livre retraçant 150 années d'histoire de Saint-Hippolyte, le 30 janvier 2021. Au moment de rédiger cette invitation, les exigences gouvernementales concernant la pandémie ne permettaient pas de tenir cet événement en présentiel. Par conséquent, ce lancement se tiendra en direct via un lien Internet qui sera annoncé sur les pages Facebook de la Municipalité et de sa bibliothèque ainsi que sur le site Web [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca), quelques jours avant l'événement. Vous pourrez également admirer dans le confort de votre foyer, du 7 au 30 janvier prochain, une rétrospective des trois expositions de photos organisées en 2019 lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Saint-Hippolyte. Demeurez à l'affût de ces deux événements en consultant nos pages Facebook et le site Web de la Municipalité!



Crédit photo : Thierry Dubois



18 MARS AU 1<sup>er</sup> MAI 2021

### Zeneli Codel Organigramme vivant

Zeneli Codel est une artiste d'arts visuels autodidacte résidente de Morin-Heights. Également passionnée par la musique, elle fait carrière dans ce domaine sans toutefois abandonner son attrait pour les couleurs et les formes. Dans ses œuvres, Codel utilise essentiellement les motifs répétitifs et les aplats. Ceux-ci sont inévitablement reliés et forment un intrigant organigramme qui reste sur papier, mais qui sort de son contexte habituel. Le terme *vivant* évoque le caractère tour à tour végétal, minéral, animal, astral et même musical de son travail. C'est aussi pour amener une dimension utile et pragmatique à un objet abstrait dit «inutilitaire», qui au fond a un but très précis : «Donner à l'observateur la possibilité de vivre un contact authentique à lui-même, en laissant son propre imaginaire et son inconscient faire l'interprétation de ce qui se présente à lui», explique Codel.

4 FÉVRIER AU 13 MARS 2021

### Jessica Penillon Libération : choisir de vivre

L'exposition de l'artiste hippolytoise retrace son parcours tumultueux à travers la dépression : «Je suis passée de l'ombre à la lumière et je me suis retrouvée enfin en tant que personne, d'où le nom Libération : choisir de vivre», explique la mère de quatre enfants et analyste chimiste en laboratoire pharmaceutique, qui est également ambassadrice de marque de produits de santé, beauté et bien-être. Ses tableaux sont peints à l'acrylique, mais elle utilise aussi différents médiums, outils et techniques pour les réaliser. «À l'occasion de cette exposition, j'ai voulu apporter du bien-être, du réconfort, de la zénitude et de l'encouragement aux personnes qui contemplent mes œuvres. Je souhaite que les gens se reconnaissent à travers différentes étapes de mon processus, car je ne suis pas la seule et eux non plus», souligne Jessica Penillon.



Crédit photo : Jessica Penillon

## La prévention incendie durant les Fêtes

### INSTALLATION DU SAPIN DE NOËL

Si vous optez pour un sapin de Noël naturel, voici quelques règles à respecter pour votre sécurité:

- Coupez de nouveau le tronc dès votre arrivée, pour aider votre arbre à mieux absorber l'eau.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau rempli et arrosez-le tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur et placez-le loin des endroits passants et des sorties.
- Utilisez des lumières à faible émission de chaleur (DEL).

### MANTEAU DE CHEMINÉE

Faites preuve de prudence en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinage, guirlandes de papier, etc.)

### DÉCORATIONS LUMINEUSES

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu, comme CSA et ULC.
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre.
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

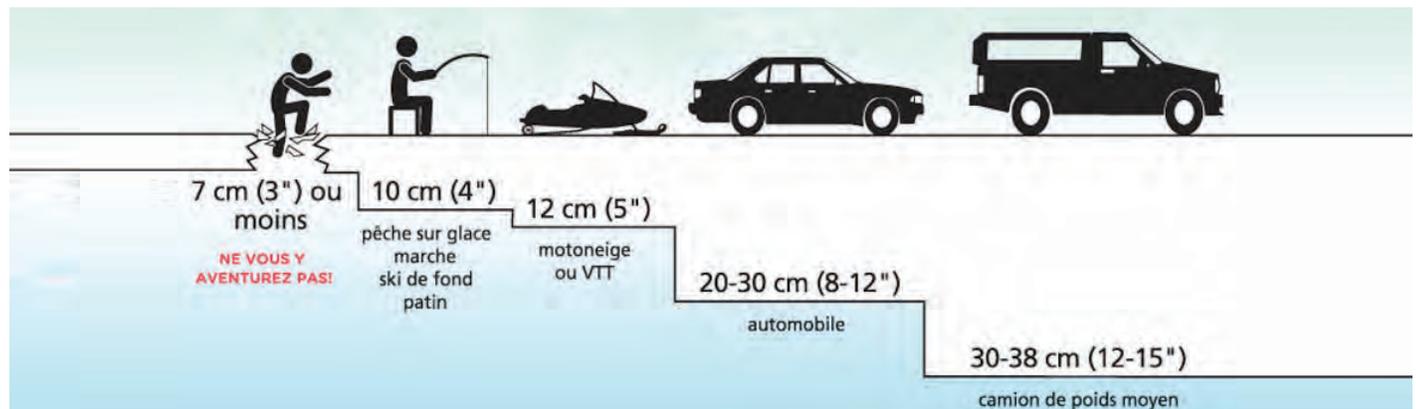
## Cendres chaudes : danger!

Chaque année, plusieurs incendies de bâtiments sont causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat.

### ATTENTION!

- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

### ÉPAISSEUR DE GLACE MINIMALE RECOMMANDÉE POUR UNE GLACE NEUVE ET TRANSPARENTE



## COMMENT VOUS EN DÉBARRASSER :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible, comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 4 semaines avant d'être jetées dans le bac brun.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

## Versements de taxes pour l'année 2021

**1<sup>er</sup> versement : 25 février 2021**

**2<sup>e</sup> versement : 26 avril 2021**

**3<sup>e</sup> versement : 25 juin 2021**

**4<sup>e</sup> versement : 25 août 2021**

## Alertes municipales

Soyez informés  
**immédiatement quand ça compte!**

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

SERVICE  
GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins  
**TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL**



circulation



avis d'ébullition



interruption de l'eau potable



bris d'aqueduc



incendie



avis d'évacuation



chaleur accablante



risque de verglas



collecte domestique



avis de confinement



lieu public fermé



eau brouillée



non-consommation de l'eau



avis important



indice de feu



risque de tornade



alerte



alerte environnement



fuite de matière dangereuse



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!**

[saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca)

### Programmation hivernale

En raison de l'état d'Alerte maximale (zone rouge) décrété par le gouvernement du Québec (toujours en vigueur au moment de produire cette édition du bulletin *Le Reflet*), la Municipalité ne peut vous présenter sa programmation hivernale, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Visitez régulièrement le [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca) ainsi que la page Facebook de la Municipalité pour demeurer à l'affût des derniers développements. Soyez assurés que le Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire sera prêt à vous proposer une programmation répondant à vos attentes et respectant les règles gouvernementales aussitôt que les autorisations seront accordées aux municipalités quant à l'organisation d'activités de groupe.

### Accès aux bâtiments durant l'hiver

Les restrictions gouvernementales en lien avec la pandémie de la COVID-19 ne nous permettaient pas, au moment de publier cette édition du bulletin *Le Reflet*, d'autoriser l'accès du public aux vestiaires du pavillon Maxime-Gingras et du Centre des loisirs et de la vie communautaire. Surveillez le site Web et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Hippolyte pour connaître l'évolution de la situation.

### Partenariat avec Fondeurs Laurentides

La Municipalité de Saint-Hippolyte est heureuse de s'associer au club Fondeurs Laurentides pour la session de cours de ski de fond qui débutera en janvier prochain. Les jeunes skieurs pourront bénéficier de l'expertise des Fondeurs, qui œuvrent dans le développement des jeunes skieurs depuis plus de 40 ans déjà. Pour toute information concernant les programmes, consultez le site [fondeurslaurentides.ca](http://fondeurslaurentides.ca).

### MADA: Sondage auprès des 55 ans et plus

Une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a été débutée afin de nous doter d'une nouvelle politique sur les aînés. Elle vise, entre autres, à permettre le développement d'une culture d'inclusion sociale.

Le comité de pilotage s'est penché sur le portrait statistique du milieu et le recensement des services et des ressources déjà accessibles aux aînés. Par la suite, il consultera ces derniers ainsi que les intervenants œuvrant auprès d'eux.

Ainsi, un sondage auprès des citoyens de 55 ans et plus est disponible sur le site Web de la Municipalité (cliquez sur le bouton Municipalité amie des aînés en page d'accueil) ou sur support papier à l'hôtel de ville, à la bibliothèque et au Centre des loisirs et de la vie communautaire.

Une fois rempli, il pourra être déposé dans la chute de l'hôtel de ville. La date limite pour le dépôt du sondage ou pour le remplir en ligne est le 6 janvier 2021.

## Votre bibliothèque au bout des doigts!

Profitez d'une banque de plus de 17 000 livres francophones et anglophones, de 60 revues, de cours en ligne et de nombreuses nouveautés grâce aux services numériques de votre bibliothèque municipale. Disponible en tout temps, et ce, tout à fait gratuitement, cette riche collection est facilement accessible aux abonnés par le biais de leur numéro d'identification personnel et de leur mot de passe. Pour y accéder, il suffit de visiter le site Web [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca). Un tutoriel peut également vous accompagner à travers toutes les étapes pour profiter de l'accès à ce service: [youtube.com/watch?v=ZqniE1Q41NI](https://youtube.com/watch?v=ZqniE1Q41NI).

### COMMENT EFFECTUER DES RÉSERVATIONS EN LIGNE ?

Depuis le début de la pandémie, plusieurs abonnés ont adopté le système de réservation en ligne pour ensuite venir récupérer leurs documents à la bibliothèque. Sachez que ce service est disponible en tout temps et même lors de la reprise normale de l'accès au public à la bibliothèque. Besoin d'aide? Consultez ce tutoriel pour effectuer aisément votre prochaine réservation en ligne: [youtube.com/watch?v=nTPP01fgsFk](https://youtube.com/watch?v=nTPP01fgsFk).

(NDLR: Au moment de rédiger ces lignes, le service de prêt sur rendez-vous était toujours en vigueur.)

### À LA RECHERCHE DE VOTRE PROCHAINE LECTURE ?

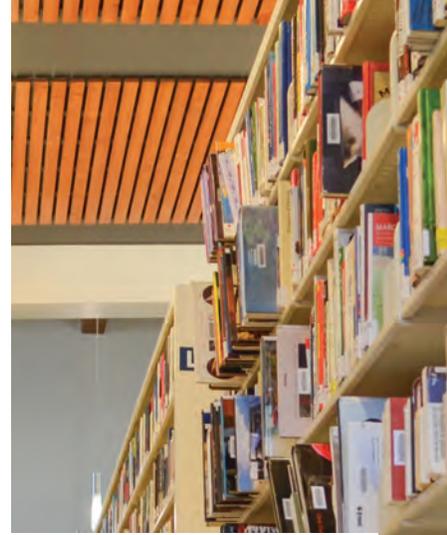


Une nouvelle plateforme offrant trois formules distinctes est désormais à votre disposition pour vous aider dans vos recherches de livres correspondant à vos goûts et à vos préférences. Rendez-vous au [QuoiLire.ca](http://QuoiLire.ca) afin de remplir un questionnaire simple et convivial et déterminer vos envies littéraires en sélectionnant la bibliothèque de votre région, en plus de recevoir les précieux conseils de l'équipe de la bibliothèque de Saint-Hippolyte!

Les abonnés ont également l'option de consulter des listes thématiques ou encore de visionner des capsules vidéo permettant d'accéder à des suggestions de lectures réalisées par des professionnels des bibliothèques de partout au Québec. À partir des recherches, les abonnés pourront se rendre sur le site [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca) et effectuer leurs réservations en ligne.

### VOTRE CARTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS VOTRE CELLULAIRE

Vous avez tendance à oublier votre carte lors de vos visites à la bibliothèque? Dorénavant, les abonnés pourront présenter une photographie du verso de leur carte d'abonnement pour utiliser tous les services. Si vous utilisez une application sur votre cellulaire regroupant vos cartes de points de différents commerçants, vous pourrez y ajouter celle de votre bibliothèque. De quoi faciliter votre prochaine visite!



**Veillez noter que la bibliothèque municipale sera fermée du 20 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement, sauf les mardis 22 et 29 décembre, de 10h à 17h.**



### VOUS ÊTES À UN CLIC DE LA BONNE RÉPONSE!

Votre auteur préféré vient de publier un nouveau livre et vous aimeriez que la bibliothèque se le procure? Vous souhaitez nous partager une idée d'activité ou vous avez besoin d'aide pour retrouver votre mot de passe? Le site [reponseatout.ca](http://reponseatout.ca) est un service gratuit offert par un regroupement de bibliothèques auquel participe votre bibliothèque municipale. Posez votre question ou partagez votre suggestion et une personne-ressource vous transmettra une réponse personnalisée et fiable en moins de 72 heures.



**POUR JOINDRE  
NOS SERVICES**

**Hôtel de ville**

450 563-2505  
2253, chemin des  
Hauteurs J8A 1A1

**Urbanisme** p. 2224

**Environnement** p. 2249

**Mairie et direction  
générale** p. 2232

**Greffe** p. 2232

**Services  
aux citoyens** p. 2221

**Taxation** p. 2222

**Communications**  
p. 2271

**Service des loisirs**  
450 563-2505, p. 2231  
2060, chemin des  
Hauteurs

**Caserne**  
450 563-2505, p. 2262  
1255, chemin des  
Hauteurs

**Garage municipal**  
450 563-2505, p. 2242  
2056, chemin des  
Hauteurs

**Bibliothèque**  
450 224-4137  
2258, chemin des  
Hauteurs



**SAINT-HIPPOLYTE**  
BELLE NATURELLE

Le conseil municipal  
de la Municipalité de Saint-Hippolyte  
vous souhaite un très joyeux Noël  
et une année 2021 sous le signe  
de la santé et de la sérénité!

